

Le mot du Président :

Chère consœur, cher confrère,

2019 a déjà commencé et pour l'**AFCRT**, nous œuvrons avec le délégué général et le conseil d'administration à la poursuite des travaux lancés l'année dernière sur la modernisation des labels **CDT** et **CRT**.



À l'issue d'un grand travail mené par le groupe de réflexion constitué par 5 adhérents **CDT** et 8 adhérents **CRT**, nous avons lancé auprès de nos adhérents un sondage pour recueillir les avis de notre communauté sur l'évolution de ces labels.

Vous êtes très nombreux à avoir déjà répondu à ce sondage (la participation actuelle est de 65%), et j'encourage celles et ceux qui n'auraient pas encore participé à cette consultation à le faire, car cela enrichit notre démarche et nous permettra de dynamiser nos labels dans le respect de la volonté d'évolution que souhaite impulser la communauté...

Notre association doit poursuivre son rôle de cohésion entre ses membres et nous ouvrir à des perspectives ambitieuses, ...

Bien cordialement,

Au sommaire de ce numéro :

- Les actes complets de la 8^{ème} JIR
- Campagne d'adhésion 2019 à l'AFCRT
- Point sur l'avancement du dossier sur la Modernisation des labels
- News et changement ...
- **INTERNATIONAL : TRANSTECH devient SYNCHRONEX**



Huitième JIR AFCRT : Les actes



Coorganisée en étroite partenariat avec l'un de nos **CRT** bretons, **PHOTONICS BRETAGNE**, cette journée, événement phare annuel de l'**AFCRT** (Association Française des Centres de Ressources Technologiques), tête de réseau des 64 Centres de Ressources Technologiques (**CRT**) et 16 Cellules de Diffusion Technologique (**CDT**), s'est déroulée sous un ciel estival.

La JIR 8 qui s'est tenue cette année en Bretagne à PERROS GUIREC et a été un franc succès. Plébiscitée d'ailleurs par le représentant du MESRI et par les DRRT présents, et qui ont contribué à son succès avec la présentation d'un keynote sur les travaux des DRRT sur les structures labellisées, cette rencontre annuelle a innové par la mise en place d'ateliers créatifs autour des RH, du métier et des Business model.

Télécharger les actes complets de cette huitième édition sur notre site ! [Onglet DOCUMENTATION]



**LA CAMPAGNE
D'ADHÉSION 2019 :
*Êtes-vous adhérent ?***



L'**AFCRT** ouvre sa campagne d'adhésion pour 2019 :

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion :
Vous pouvez remplir directement en ligne notre bulletin d'adhésion
<http://afcrt.com/bulletin-dadhesion-a-lafcrt/>
ou remplir celui que nous avons adressé par courrier postal.

Vous recevrez ou avez déjà reçu par courrier postal notre demande d'adhésion au titre de l'année 2019.

Nous vous remercions par avance pour votre confiance renouvelée chaque année puisque vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre ! En 2018, vous étions 51 adhérents sur 80 structures labellisées CRT/CDT.

Je vous rappelle que l'année 2018 a vu la concrétisation de nos efforts de développement international se mettre en place par une première rencontre entre les réseaux québécois, français et belges.

Par ailleurs, un groupe de CRT/CDT a travaillé au cours de l'année 2018 sur l'évolution du cahier des charges des labellisations et la modernisation de ces labels. Un grand sondage (cf. ci-dessous) a également été lancé auprès de nos adhérents pour connaître la position de la communauté sur cette proposition d'évolution.

L'AFCRT va poursuivre le travail initié avec le groupe en vue de soumettre nos propositions au MESRI.

Votre Délégué Général,
Philippe CANIAUX



RETROUVEZ-NOUS SUR :



ET



Les bulletins sont téléchargeables sur notre site

RETROUVEZ-NOUS sur www.afcrt.com

Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcrt.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901

20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France

Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

MODERNISATION DES LABELS CRT/CDT :

Un groupe de travail collaboratif pour la modernisation des labels **CRT** et **CDT** a été constitué par :

- | | |
|-------------------------|--------------------------------|
| • Frédéric BAZANTAY | CRT POLE CRISTAL |
| • Hubert BOURY | CRT INSTITUT MAUPERTUIS |
| • Cyril BERTRAND | CDT CRITT Agroalimentaire PACA |
| • Philippe CANIAUX | AFCRT |
| • Gérard DEQUEVAUVILLER | CDT CIMI |
| • Stéphane LE GALL | CDT CIMI |
| • Frédérique MARTIN | CDT CERTIA INTERFACE |
| • Bernard MILLELIRI | CDT Novachim |
| • Laure METZGER | CRT RITTMO |
| • Nadine PICARD | CRT PRAXENS |
| • Katia ROCHEFORT | CRT PARM |
| • Alain STRASSER | CRT AERIAL |
| • Jacques TORTOS | CRT NOBATEK/INEFI4 |
| • Sandrine WULLENS | CRT CLARTE |

L'**AFCRT** profite de ce bulletin pour remercier l'ensemble des participants de ce groupe de travail pour leurs propositions et leur investissement personnel dans la réalisation de ce travail. Mais pourquoi un groupe de travail sur la modernisation des labels **CRT** et **CDT** ?

- Parce qu'il est incontestable que d'une part, le **Ministère de de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)** a su faire évoluer ces labels au fil des années, et que d'autre part, nos labellisés y attachent une grande importance et se les sont véritablement appropriés pour en faire un outil de professionnalisation, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Parce que nous considérons que ces deux labels sont d'abord et avant tout **des gages de qualité, de professionnalisme et de reconnaissance** et qu'ils sont pré-évalués par un organisme certificateur indépendant, puis examinés par une **commission de labellisation** dotée de professionnels expérimentés et entérinés par le MESRI,
- Parce qu'au-delà de l'exigence du label, de l'engagement de nos labellisés, tant dans les réalisations des actes au quotidien de chacune et chacun que dans la constitution du dossier, ces deux labels doivent **apporter à nos adhérents de réels avantages**,
- Parce que les 2 métiers de **CDT** et de **CRT** ont largement évolué aujourd'hui, apparaissant à la fois bien distincts et complémentaires, et qu'ils doivent **s'inscrire dans une démarche de cohérence globale de l'écosystème de l'innovation et de non-distorsion concurrentielle entre les différents acteurs de cet écosystème**.
- Parce qu'enfin, nos labellisés et le MESRI (ainsi que les DRRT) croient en l'avenir de ces deux labels, et que nous pensons qu'il est nécessaire de **les moderniser et de les adapter à présent à l'évolution de l'ensemble de l'écosystème du transfert de technologie et de l'innovation**.

L'OBJECTIF DE CE TRAVAIL COLLABORATIF :

Nous voulons être force de propositions auprès du MESRI, pour la modernisation des deux labels **CRT et **CDT**, afin de mieux les positionner dans un écosystème qui a beaucoup évolué. En ce sens, ces labels doivent aujourd'hui surtout permettre **aux clients des **CRT** et **CDT** de bénéficier de véritables avantages dans leur accompagnement vers le développement technologique et l'innovation.****

Ce travail collaboratif sur la modernisation des labels **CRT** et **CDT** s'inscrit parfaitement dans le prolongement de **l'étude menée par le groupe de travail des DRRT**, coordonnée par Messieurs Arnaud DEVILLEZ, DRRT Bretagne et Dominique GREVEY, DRRT Bourgogne. En effet, cette étude, qui nous a été présentée lors de notre Journée Inter Régionale du 5 octobre 2018 à Perros-Guirec, avait un double objectif :

Responsable de la Publication : Philippe CANIAUX – Délégué Général p.caniaux@afcr.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901
20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France
Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

- Étudier les sources de revenus des structures labellisées et leur modèle économique, étudier l'évolution des structures labellisées dans des écosystèmes transformés (nouvelles structures issues des PIA, fusion des Régions, Loi Notre) et confrontées à de nouveaux modes de financement (Europe, PIA, ...)
- **Aboutir à des propositions d'évolution du cahier des charges de labellisation des CRT et CDT et du processus de suivi et d'évaluation des structures labellisées en tenant compte des facteurs nationaux et locaux.**

Pour donner suite à cette étude, l'**AFCRT** recommande de **privilégier une remontée annuelle des données significatives et de les traiter par un logiciel de traitement de données statistiques**. Cela permettrait ainsi, dans une démarche totalement novatrice, un **suivi en temps quasi-réel des activités** des **CRT** et/ou **CDT**. Cela faciliterait le renouvellement pour une durée plus longue (5 ans préconisés) avec un examen des dossiers **par exception** et non plus par demande individuelle de renouvellement : tant que la structure affiche des indicateurs cohérents, on peut simplement se concentrer sur les points stratégiques.

Cette remontée d'indicateurs annuels permettrait d'unifier le format et de lisser ainsi la charge que représente la demande de labellisation tous les trois ans. Cette base pourrait constituer le rapport d'activité que les **CRT** et **CDT** envoient annuellement à leur DRRT. Ce même type de remontée pourrait trouver du sens auprès d'autres directions (par exemple les services des conseils régionaux) en harmonisant les indicateurs d'activités.

C'est la raison pour laquelle, l'**AFCRT** a lancé un sondage auprès de ses adhérents, pour recueillir les avis de chacune et chacun. Il est en cours de réalisation et dès qu'il sera clôturé, puis analysé, nous agirons dans le sens qui aura été choisi par nos adhérents...

D'ores et déjà, 65% d'entre vous y ont participé. Il reste donc encore quelques adhérents dont nous attendons qu'ils s'expriment sur cette évolution.

LE QUESTIONNAIRE DU SONDAGE :

Êtes-vous favorable à ce type d'évolution avec un suivi annuel, en rupture avec le système actuel de dossier et de commission de labellisation ? * *Cochez obligatoirement une seule case (1 seul choix SVP) :*

OUI

NON

NE SAIT PAS

Souhaitez-vous apporter un commentaire ou une suggestion personnelle ?

Note : Merci d'avance de remplir les champs marqués d'un *.

Seriez-vous prêts à participer à un groupe de travail pour co-construire avec l'AFCRT, le MESRI et les DRRT ce nouveau processus de labellisation? * *Cochez obligatoirement une seule case (1 seul choix SVP) :*

OUI

NON

NE SAIT PAS

Questionnaire à remplir directement et renvoyer par mail à p.caniaux@afcr.com

NEWS & CHANGEMENTS: NOUVEAUX DIRECTEURS , PRESIDENTS, NOUVEAUX EQUIPEMENTS, ...

Il y a du mouvement au sein d'un certain nombre de nos adhérents Voici ceux dont j'ai connaissance, bien entendu, n'hésitez pas à me communiquer tout autre nomination ou changement dont je n'ai pas eu vent !

CDT AGRIA GRAND EST :



Audrey RAGUET a quitté notre communauté et a pris le poste de Direction des Partenariats socio-économiques de l'Université de Lorraine. Elle a été remplacée à la tête de la **CDT** par Saad CHERRAGI. Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy et d'un Executive MBA de l'ICN Business School, il a d'abord travaillé chez PROCTER & GAMBLE, puis presque 6 ans chez SAINT HUBERT en production puis en projets et organisation, avant de prendre la direction d'AGRIA GRAND EST en Octobre dernier. **Nous lui souhaitons la BIENVENUE !**

CDT Novachim :



Pas un changement de directrice (C'est toujours Patricia GUIRAUDIE), mais un changement de Président. Bernard MILLELIRI, que beaucoup d'entre vous connaissent (il a participé à de nombreux groupes de travail dont le dernier sur la modernisation du label et a été présent à notre dernière JIR bretonne) a quitté ses fonctions de Président de la cellule de diffusion Technologique. C'est M. **Michel JULLIEN**, Président de la SAS ECOGEOSAFE, déjà membre du Conseil d'Administration depuis 2 ans, qui a été élu Président le 22 novembre 2018. M. JULLIEN est Docteur, titulaire d'une thèse de l'École Normale Supérieure de Paris et d'une thèse d'habilitation à diriger les recherches au LERM de Nancy. Géologue, géochimiste, minéralogiste, et expert environnement, M. JULLIEN a œuvré 16 ans au CEA en tant qu'expert maîtrise des risques, sûreté nucléaire, expert matériaux, corrosion et durabilité des ciments et bétons. Toujours pour le CEA, il a assuré les fonctions de chef des projets civils transverses, maîtrise des risques et sûreté des stockages de déchets radioactifs et de gaz. Il quitte le CEA en 2011 pour fonder la SAS ECOGEOSAFE, laboratoire d'expertise scientifique et en prendre la Présidence. **Nous lui souhaitons la BIENVENUE et bon vent à Bernard !**

CRT ADRIA DEVELOPPEMENT :



Ce centre breton n'a pas obtenu son renouvellement de label en 2018. ADRIA DEVELOPPEMENT conserve sa qualification d'ITAI (Institut Agro-Industriel). ADRIA Développement est un centre d'expertise agroalimentaire, leader en qualité et sécurité des aliments, recherche agroalimentaire, innovation, formations agroalimentaires et conseils pour les industries agroalimentaires, les fournisseurs de l'industrie agroalimentaire, les distributeurs, et les industries connexes telles que l'emballage, la cosmétique, l'industrie du diagnostic.

CRT CARMA :

Ce centre provençal a cessé son activité

CRT VALAGRO :



Ce centre néo-aquitain n'est plus centre de ressources technologiques. Il était spécialisé dans la R&D sur la chimie verte. Valagro Carbone Renouvelable a été placé en procédure de liquidation judiciaire en décembre 2017. Créé en 1992 sous l'impulsion de l'ex-Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, VALAGRO avait adopté une structure de société d'économie mixte locale (SEML) en 2008. Il avait bénéficié d'un soutien financier de 4,5 M€ de la part de l'ex-Région Poitou-Charentes. Malgré sa capacité d'innovation (une vingtaine de brevets déposés), VALAGRO Carbone Renouvelable, récompensé du Prix de l'Agrobiobase en 2015, n'aura donc jamais trouvé le bon modèle économique pour subsister.

Son ancien Directeur Frédéric BATAILLE occupe à présent les fonctions de délégué Général de France CHIMIE NOUVELLE. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles attributions !

Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcrt.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901

20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France

Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

CRT CETIM GRAND EST :

Le CRITT MATERIAUX ALSACE, avec lequel nous avons construit notre 7ème JIR à STRASBOURG a fusionné avec le CETIM CERMAT pour former une nouvelle entité régionale : le **CETIM GRAND EST**. C'est désormais **Olivier ROUGNON-GLASSON** qui pilote ce Centre de Ressources Technologiques, membre de l'Institut Carnot MICA, bien ancré régionalement avec ses trois sites : Mulhouse, Strasbourg et Metz. Son équipe de docteurs, d'ingénieurs et de techniciens est spécialisée en expertise multimatériaux (métaux, verres, plastiques, composites), ingénierie et sciences des matériaux (polymères, céramiques), durabilité des produits et ingénierie d'essais. La nouvelle structure bénéficie de l'expertise complémentaire des deux entités qui renforcent leurs activités existantes en élargissant leur offre. Le Centre ainsi constitué se positionne sur trois axes principaux : l'expertise multimatériaux, l'ingénierie des matériaux et la maîtrise des productions dans l'industrie du futur.

CETIM GRAND EST a pour ambition de développer de nouvelles activités et d'aborder de nouveaux marchés notamment dans les domaines du contrôle de production en ligne, de la simulation d'usage des produits, et du recyclage des matériaux polymères et composites. En partenariat avec les entreprises et la recherche publique, **CETIM GRAND EST** a également pour mission d'innover, de développer et de transférer les produits et procédés de demain aux entreprises industrielles grâce à des projets de R&D d'intérêt commun.



CRT CRITT BOIS :



Après le départ de Damien FOURNIER à la direction du centre de ressources technologiques, c'est **Philippe EYMARD** qui a pris en main la destinée du CRITT BOIS. Avec son chiffre d'affaires annuel supérieur au million d'euros (70% de prestations industrielles directes et 30% de contrats publics) et ses 300 entreprises clientes, le CRITT Bois est le centre de ressources pour les industries du bois. Étroitement associé à l'ENSTIB depuis 20 ans, il accompagne le développement des entreprises dans les domaines : bois matériau avec en particulier de solides références dans le domaine des finitions, du bois énergie, de la gestion industrielle, de la construction et de l'usinage et du prototypage. **Nous lui souhaitons la BIENVENUE et bon vent à Damien !**

CRT INSTITUT MAUPERTUIS :



Nouveau directeur depuis le mois d'octobre de l'Institut Maupertuis, **Eric LAURENSOT** était depuis 10 ans membre du Directoire. Il prend la succession d'Hubert BOURY qui a fait valoir ses droits à la retraite. D'abord Responsable de production chez BEMA Ingénierie en 1991 puis dirigeant de Grenier-Charvet qui réalisait des biens d'équipements pour la filière automobile et les fabricants de peinture. Il a ensuite, à travers sa société de conseil, accompagné le développement de PME régionales pendant une quinzaine d'années. Durant cette période, il a aussi travaillé à la structuration de la filière automobile en collaborant avec Performance 2010 (devenu Autéo) et à la création du Pôle de Compétitivité Automobile Haut de Gamme (devenu ID4CAR). **Nous lui souhaitons la BIENVENUE et bon vent à Hubert !**

CRT NOBATEK /INEF4 :



Début novembre, **André FALCHI** a rejoint l'Institut pour la Transition Énergétique (ITE) et Centre de Ressources Technologiques du Bâtiment en tant que Directeur Général. Il succède ainsi à Olivier SCHEFFER qui a dirigé notre centre de recherches ces deux dernières années. Adhérent de l'association Nobatek puis associé de la SCIC avec son entreprise Etxeterra, André FALCHI est une figure connue d'une partie des équipes de NOBATEK suite à de précédentes interventions dans le cadre du montage et du suivi de projets ainsi que lors de formations à l'innovation.

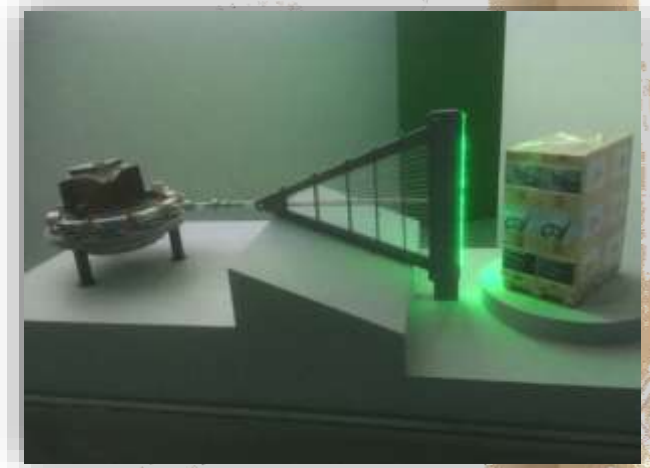
Auparavant, André a exercé les fonctions de Directeur de l'ESTIA-INNOVATION à BIDART, puis Directeur général du pôle de compétitivité MATERIALIA en région Grand Est. **Bon retour en terres aquitaines !**

CRT AERIAL :



Aérial, Centre de Ressources Technologiques, mais également ITAI et membre de l'Institut Carnot MICA, réalise depuis 30 ans pour les entreprises, en particulier les PME/PMI, des services sur mesure innovants de recherche/développement, d'expertise et de formation. Spécialisé dans **3 domaines d'activités : l'agroalimentaire, l'ionisation et la lyophilisation**, Aérial a développé depuis sa création en 1985, une culture de partenariat avec les organismes de recherche publique (Universités, CNRS, INRA, INSERM, ...) en menant des programmes de recherche anticipant les besoins industriels du futur.

Inscrit au contrat triennal « Strasbourg capitale européenne » 2015-2017, et reconnu comme « initiative d'excellence » par l'Université de Strasbourg, le projet **FEERIX** (Faisceau d'Électrons Et Rayonnement Ionisants X), porté par Aérial, vise à construire sur le parc d'innovation d'Illkirch un outil de R&D et de formation hors norme. Le projet s'articule autour d'un Rhodotron, fabriqué par la société belge IBA. Basé sur des technologies de pointe en matière d'accélérateur d'électrons et de génération de rayons X de forte énergie, cet appareil permettra d'étudier, sur deux lignes de faisceaux séparées, l'ensemble des applications multisectorielles de l'ionisation tels que la stérilisation d'outils ou dispositifs médicaux, la modification des propriétés physico-chimiques de polymères, le greffage. Un des atouts forts de cet équipement réside dans le fait que sa configuration est très proche de celle d'un équipement industriel. En conséquence les résultats obtenus en laboratoire pourront être transférés en industrie sans changement d'échelle. Ces applications s'inscrivent notamment dans le cadre du futur Campus NextMed des technologies médicales qui doit être lancé cette année. Ainsi **FEERIX** bénéficiera et sera également à disposition de l'environnement exceptionnel des laboratoires de recherche de la région, en particulier de l'Eurométropole de Strasbourg. En outre, de par sa configuration et sa vocation de recherche et développement, de formation et de transfert de technologies cet équipement sera unique au monde, ce qui confèrera un fort facteur d'attractivité à la région. Enfin **FEERIX** sera un outil important pour Aérial, dans la mesure où il pourrait être un point décisif dans l'acceptation par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) de labelliser Aérial comme centre collaborateur de l'AIEA dont la candidature a été déposée en 2015. En outre, il n'existe que 20 à 30 de ces centres au monde, dont 5 en Europe mais aucun en France. Ainsi si Aérial obtient cette labellisation, il sera le seul en France.



L'opération **FEERIX** représente un investissement d'environ 10 millions d'euros, financé par plusieurs acteurs : l'État, l'Eurométropole, la Région, l'industriel IBA et les Fonds Européens de Développement Régional. La Région est maître d'ouvrage pour la construction de cette extension de 900 m² du CRT Aérial. Les travaux ont débuté fin 2017 et la livraison de l'installation a été faite fin 2018. Le projet a été officiellement lancé le 31 octobre dernier en présence du délégué général de l'AFCRT. **BELLES RECHERCHES féeriques !!!!**

DE NOUVEAUX DELEGUES REGIONAUX A LA RECHERCHE & TECHNOLOGIE :



Marc SAVASTA, directeur de recherche de 1re classe de l'Inserm, est nommé délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par arrêté publié le **29 novembre 2018**. Il remplace à ce poste **Jean-Philippe NABOT**, auprès de qui il était directeur régional adjoint, à partir du **1er janvier 2019**.

Xavier PANNECOUCKE, professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Normandie, en remplacement de **Jean-Charles QUIRION**, à compter du 1er janvier 2019.



Nous leur souhaitons la BIENVENUE !

Enfin, **Dominique GREVEY, Stéphane LELEU, Marie-Élisabeth BORREDON** et **Dominique REBIERE** sont renouvelés dans leur fonction de DRRT.

Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcr.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901

20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France

Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

INTERNATIONAL : Le réseau TRANSTECH devient ... SYNCHRONEX

Québec, le 31 janvier 2019 – Trans-tech, le réseau des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) a dévoilé sa nouvelle identité, SYNCHRONEX : le Réseau des CCTT. Il s'agit d'une étape naturelle qui reflète l'évolution de l'environnement d'affaires du réseau qui fêtait l'an dernier son 25ème anniversaire. Aujourd'hui, l'association regroupe plus de 1 400 experts et professionnels qui s'investissent quotidiennement auprès des entreprises et organisations de toutes les régions de la province.

« Le Québec socio-économique est en transition. En tant qu'acteurs de premier plan de la recherche appliquée et du transfert de savoirs dans cette transformation, les CCTT du Québec désiraient doter leur association d'une image plus près de leur réalité et de celle de leurs partenaires d'affaires », explique monsieur Gheorghe Marin, président du conseil d'administration de SYNCHRONEX et directeur-général du Centre de métallurgie du Québec (CMQ).



SYNCHRONEX, le réseau des CCTT, se présente comme suit :

- Une expertise à la disposition des entreprises et organisations du Québec dans 7 grands secteurs d'activité : fabrication de pointe, santé et biotechnologies, technologies propres, matériaux avancés, agroalimentaire, innovation sociale et ressources de l'avenir ;
- Plus de 10 000 projets d'innovation par an ;
- Une clientèle composée à 70% de PME ;
- Plus 100M\$ de chiffre d'affaires ;
- 93% des clients estiment qu'ils ont amélioré leur capacité d'innovation grâce aux services des CCTT.

« Les membres de SYNCHRONEX, présents dans toutes les régions du Québec, travaillent déjà en collaboration avec plus de 4500 entrepreneurs qui souhaitent demeurer ou devenir plus compétitifs. SYNCHRONEX représente la synchronisation de ces expertises entre-elles afin de répondre aux enjeux des entreprises et organisations québécoises », poursuit monsieur R. Mathieu Vigneault, président-directeur général de SYNCHRONEX.

SYNCHRONEX demeure la même association, dont la mission est de servir des centres de recherches appliquées engagés dans l'économie du savoir. Il continuera donc d'être à l'écoute de ses membres tout comme ceux-ci continueront d'être à l'écoute des besoins des entreprises et organisations pour propulser le Québec loin devant.



DEVIENT **SYNCHRONEX**
Le réseau des CCTT

<https://www.cimeq.qc.ca/fr/nouvelles/reseau-trans-tech-devient-synchronex>

Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcr.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901

20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France

Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

2018 - Rétrospectives en photos :



Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcr.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901
20, rue Thalès de Millet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France
Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47